

**CONSEIL MUNICIPAL – DELIBERATION N° 22**

**SEANCE DU 22 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-deux juin, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Christian SPRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du quinze juin, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian SPRIMONT, Agnès LEVANT, Franck LODER (arrivé à 19h35), Sylvie LANCRY, Julien WOJCIESZAK, Christine DUPAYAGE, René HAUTECOEUR, Philippe HEROGUELLE, Annie POEYDOMENGE, Laurent DEBLOCK (arrivé à 19h30), Marie DECIMA, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Jean-Pierre SANSON, Francis MONBORGNE, Yvette DELIGNE, Bernard VANDYCKE, Régina GWIZDEK, Raymond MIKLIC, Danielle BRAY, Evelyne NACHEL, Doriane HARDY, Jean-Paul WILQUIN, Francis TILMANT, Pascale FONTAINE.

Absents excusés : Françoise LOUVEAU, Jean-Marie VERWAERDE, Michèle DRION.

Yvette DELIGNE est désignée secrétaire de séance.

**Objet : CEREMONIE DU 13 AVRIL POUR LA LIBERATION DE VIMY**

Le 13 avril 2023 la commune de Vimy a commémoré pour la première fois la libération de la ville par les troupes Canadiennes le 13 avril 1917.

Le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire Christian Sprimont, décide que la date du 13 avril devienne une journée commémorative et de fête pour la mémoire de notre commune de Vimy.

La première guerre mondiale a marqué notre commune par ses ruines et son histoire. La reconstruction passe par ce devoir de mémoire qui nous rappelle que des hommes venus du Canada ont laissé, travail, amis et famille pour notre liberté.

N'oublions pas, ce jour-là, les soldats canadiens sont venus pour nous. Certains reposent désormais dans nos trois cimetières.

Ces journées commémoratives du 13 avril marqueront chaque année le renouveau de notre communauté.

La commission Fête et Cérémonie réunit le 7 juin 2023 a émis un avis favorable

A cet effet Monsieur vous demande

- ✓ D'inscrire cette date comme une cérémonie officielle communale

**Pour à l'unanimité**

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,  
Christian SPRIMONT.



Sous...

AFFICHEE LE

Certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en Sous-Préfecture de Lens le

